



	ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :	ENTREPRISE DE TRANSPORT:
Raison sociale :	Transports VECATEL	
Adresse :	Site des Combottes rue de la forge 25700 Valentigney	Site du Vernois 130 rue du vernois 25700 Valentigney
Tél. / fax / Adresse mail :	service logistique +33 3 81 30 35 46 logistique@vecattel.fr	service transport +33 3 81 36 12 12
Représentée par :	Cédric LAQUET	
DATE: / /	ACCORD DU PROTOCOLE DE SECURITE	
Nom et fonction :		
Visa et cachet :		

DISPOSITIONS GENERALES DU PROTOCOLE :

En accord avec les prescriptions des articles R 4515-4 à R 4515-11 du Code du Travail, les deux parties signataires s'engagent à tenir à jour le présent protocole de sécurité en fonction des modifications qui pourraient intervenir pendant la durée de la prestation.

Le transporteur s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'opération à tout nouveau chauffeur amené à pénétrer le site ainsi qu'à ses éventuels sous-traitants.

Les signataires s'engagent à respecter les prescriptions du présent protocole ainsi que celles figurant dans les documents joints.

En tant que donneurs d'ordre, transporteurs ou commissionnaires, vous avez l'obligation de vérifier que vos sous-traitants sont à jour de leurs obligations réglementaires : licence communautaire, Attestation d'assurance (flotte, responsabilité civile, responsabilité contractuelle (marchandise), Attestation URSSAF / Attestation travailleur étranger, KBIS et en cas de transporteur étranger : attestation de détachement

HORAIRES D'OUVERTURE

Les opérations de chargement et de déchargement se font uniquement **sur rendez vous**, auprès du bureau logistique au **+33 3 81 30 35 46**

 ACCUEIL	Combotte 1	Bureau logistique	7h30 - 12h / 13h30 - 18h
	C1	Bureau opérateur logistique	12h - 13h30 / 18h - 20h

PLAN D'ACCES ET DE CIRCULATION :			
Site des combottes :	<input checked="" type="checkbox"/> PS-01 <input checked="" type="checkbox"/> PS-04	Site du vernois (site secondaire):	<input type="checkbox"/> PS-02 <input type="checkbox"/> PS-05
			Bâtiment sous alarme et video-surveillance

DEROULEMENT DE L' OPERATION :			
<input type="checkbox"/> Chargement <input type="checkbox"/> Ponctuel	<input type="checkbox"/> Déchargement <input type="checkbox"/> Répétitif	<input type="checkbox"/> Latéral	<input type="checkbox"/> A quai
<p>Remarques : Au sein de notre entreprise, des quais sont disponibles dans tous nos bâtiments ainsi que des emplacements pour le déchargement latéral. Par retour d'expérience il est important de privilégier le chargement ou déchargement à quai, moins accidentogène que que chargement en latéral.</p>			

VEHICULES UTILISES ET MARCHANDISES TRANSPORTEES:			
Véhicules utilisés		Caractéristiques de la marchandise transportée	
		Nature : <input type="checkbox"/> GO <input type="checkbox"/> Huile <input type="checkbox"/> Bouteilles de gaz <input type="checkbox"/> Déchets non dangereux <input type="checkbox"/> Déchets dangereux <input type="checkbox"/> Marchandises diverses <input type="checkbox"/> Fournitures de bureaux <input type="checkbox"/> Matières Dangereuses : adr colis <input type="checkbox"/> Denrées périssables <input type="checkbox"/> Autre :	Etat: <input type="checkbox"/> Solide <input type="checkbox"/> Liquide <input type="checkbox"/> Gaz <input type="checkbox"/> Autre :
		Conditionnement : <input type="checkbox"/> Vrac <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> Colis <input type="checkbox"/> Palettes <input type="checkbox"/> Conteneur <input type="checkbox"/> Fut <input type="checkbox"/> Autre :	

MATERIEL DE MANUTENTION A PREVOIR	
<input type="checkbox"/> Matériel mis à disposition par l'entreprise d'accueil	<input type="checkbox"/> Matériel fournis et utilisé par l'entreprise de transports
Matériel de manutention <input type="checkbox"/> Chariot à fourche avec carrelé <input type="checkbox"/> Chariot à fourche sans carrelé <input type="checkbox"/> Poussoir roulant avec pompes <input type="checkbox"/> Poussoir roulant sans pompes <input type="checkbox"/> Poussoir électrique <input type="checkbox"/> Poussoir manuel <input type="checkbox"/> Gerbeur électrique <input type="checkbox"/> Gerbeur manuel <input type="checkbox"/> Ouvre <input type="checkbox"/> Trappelette <input type="checkbox"/> Autres :	Caractéristiques du véhicule Nombre d'immatriculation : _____ Équipement : <input type="checkbox"/> Bras Mercedes <input type="checkbox"/> Cabane <input type="checkbox"/> Fond mouvant <input type="checkbox"/> Serre balais <input type="checkbox"/> Autres : <input type="checkbox"/> Autre :

En cas d'utilisation de matériel réglementé, le transporteur s'engage à être jour et fournir :
 - les CACES et aptitudes des chauffeurs du matériel utilisé
 - la preuve des vérifications périodiques par un organisme agréé du matériel utilisé

L'utilisation de notre matériel est strictement interdite sans notre accord préalable. En cas de prêt de matériel, le transporteur s'engage à rendre en état le matériel prêté, dans le cas contraire le matériel ou la remise en état lui sera facturé. Le prêt de matériel est soumis à la signature de la convention de prêt reprenant les obligations de chacune des parties.

CONSIGNE GENERALE DE SECURITE :		
Opérations - Risques associés	Mesures de prévention à respecter par l'EE	
Entrée, sortie, circulation sur le site et stationnement risques associés : Heurt / collision (véhicule - engin - piéton)		Le port des chaussures de sécurité et du gilet est obligatoire dans l'enceinte de notre entreprise
		Respecter les parkings prévus pour l'accueil des camions (voir plan ci joint). Il doit obligatoirement réaliser ses coupures sur le parking extérieur.
		Seul le conducteur est autorisé à descendre du véhicule. S'annoncer à l'accueil (voir plan ci joint) Se rendre au bâtiment indiqué à l'accueil puis se présenter au magasinier dès son arrivée. En cas d'absence du magasinier attendre devant le bureau. Interdiction de se rendre dans les dépôts
		Respect du plan de circulation : sens de circulation - limitation de vitesse - panneaux de signalisation - les lieux de chargements/déchargements/ attentes ... (voir plan ci joint)
Chargement à quai		Respect des consignes de sécurité : emprunter les portes et passages piétons intérieurs et extérieurs pour entrer dans les bâtiments et se déplacer, respecter les zones fumeurs, passage fréquent de chariot. Interdiction d'entrer dans les bâtiments sans autorisation.
		Mise à quai : - s'assurer que le quai et la zone de manoeuvre ne sont pas encombrés, manoeuvrer doucement - Stationner sur les emplacements matérialisés au sol - faire fonctionner les feux de détresse en reculant - Ne pas stationner sur les passages piétons et devant les portes - ne pas guider depuis l'arrière du véhicule - Mettre le frein de parc - Arrêter le moteur - ne pas oublier de mettre la cale à quai : - donner les clés de votre véhicule au magasinier qui vous indiquera la procédure à suivre en fonction du bâtiment où vous vous trouvez. Respectez ces consignes. - Il est formellement interdit d'utiliser les quais de chargement - ne pas se trouver dans la zone de manoeuvre de chargement/déchargement
Chargement latéral		- se mettre sur la zone de déchargement / chargement matérialisée et indiquée par le magasinier - Pendant l'opération de chargement/déchargement, se placer vers la cabine afin de ne pas interférer avec le magasinier et engendrer un accident
Arrimage		Vérifier que votre matériel est bien en état de fonctionnement et correctement mis en place (bache, poteau, ridelle...) Vérifier que les marchandises chargées sont bien arimées et que la répartition des charges est bonne avant de partir
Transports de matières dangereuses ET/OU déchets		Respecter la réglementation adr en cas de transport de matière dangereuse. En cas de transport de déchet, se munir du BSD ainsi que de l'attestation 'de transport des déchets' fournie par la préfecture.
Respect du tri des déchets		Mettre vos déchets dans les poubelles / bennes DIB prévues à cet effet (poubelle grise) dans nos bâtiments. Interdiction de dépôts sauvages Il existe d'autres poubelles pour faire le tri : carton / film plastique / papier ...
Sanitaire		Au dépôt CI, il y a des sanitaires ainsi qu'un distributeur de boisson et une fontaine à eau
Pandémie	PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES 	

DEMARCHE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT, D'INCENDIE, DE POLLUTION :			
Accident Si vous êtes victime, signalez-vous et faites appel à un sauveteur secouriste du travail. Si vous êtes témoin, ne déplacez pas la victime et alertez un sauveteur secouriste du travail. Si nécessaire contacter les secours. N° interne: Resp. QHSE : 06 07 77 83 81	SAMU : 15 ou 112	Incendie / évacuation En cas d'évacuation des locaux, les chauffeurs ont pour obligation d'interrompre les opérations du chargement ou du déchargement. Ils doivent regagner le point de rassemblement le plus proche (voir plan) en utilisant les issues de secours les plus proches, et en suivant les personnes chargées de l'évacuation. 	POMPIERS : 18 Déversement accidentel Si vous êtes témoin ou responsable, donnez l'alerte au magasinier le plus proche. Si possible munissez vous des moyens de protection adaptés pour empêcher toute propagation dans le milieu naturel (EPI, Absorbant...). Le matériel est disponible au bureau du CI. N° interne: Resp. QHSE : 06 07 77 83 81

Document :	PROTOCOLE DE SECURITE	Réf : PS-01
Désignation :	PLAN D'ACCES DES COMBOTTES	Indice : C



TRANSPORTS VECATEL

SERVICE LOGISTIQUE

RUE DE LA FORGE – 25700 VALENTIGNY

03 81 36 12 12



Garez-vous sur le parking d'accueil P1 – P2

Si plus aucune place disponible garez-vous au P3

Dirigez-vous vers l'accueil

Chargement et déchargement uniquement sur rendez vous

Accueil bureau logistique principal

Accueil bureau logistique secondaire

Zone d'accueil

Zone d'attente

Zone de chargement / déchargement

Obligation d'emprunter le passage piéton

Point de rassemblement

Passage chariot élévateur

	<p>MERCI DE PORTER LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE INDIQUEE PLEASE WEAR THE PERSONNEL PROTECTIVE EQUIPMENT SPECIFIED</p>
<p>DANS DEPOT :</p>	<p>PRESENTEZ VOUS AU DEPOT INDIQUE A L ACCUEIL ET RESTER DANS VOTRE ZONE. INTERDICTION DE SE DEPLACER DANS LE DEPOT ET D UTILISER LE MATERIEL DE MANUTENTION. ATTENTION PASSAGE CHARIOT FREQUENT</p>
	<p>RESPECTER LES PASSAGES PIETONS RESPECT PEDESTRIAN WAYS</p>
	<p>FUMER UNIQUEMENT DANS LES ZONES FUMEURS AVEC PRESENCE D'UN CENDRIER (à chaque entrée de bâtiment) SMOKE ONLY IN THE SMOKING AREAS</p>
	<p>MERCI DE REALISER VOS COUPURES SUR LE PARKING EXT</p>
<p>Arrêtez votre moteur Turn off your engine</p>	<p>POUR LE CHARGEMENT DECHARGEMENT : - COUPER LE MOTEUR -METTRE LE FREIN DE PARC - METTRE EN PLACE UNE CALE SOUS LE CAMION - LAISSEZ LES CLES AU CARISTE QUI VOUS INDIQUERA LES CONSIGNES; IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE MANIPULER LES QUAIS</p> <p>PLACE A SLIPWAY UNDER THE TRUCK LEAVE YOUR KEYS WITH THE FORKLIFT DRIVER</p>
	<p>PENDANT LES OPERATIONS EN LATERAL SE PLACER A COTE DE SA CABINE</p>
	<p>VERIFIER QUE LES MARCHANDISES SONT BIEN ARRIMEES ET QUE LA REPARTITION DES CHARGES EST BONNE AVANT DE PARTIR</p>
	<p>MERCI D'UTILISER LES POUBELLES GRISES MISE A DISPOSITION SUR NOTRE SITE</p>

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

